

**Extrait du registre
des délibérations de la commune de Brécy
séance du 23 octobre 2023**

Date de la convocation
17/10/2023

Date d'affichage
17/10/2023

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal : 14
En exercice : 14
Présents : 11
Votants : 14

Réf : 2023_0030

A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Mention exécutoire : Oui

Acte rendu exécutoire après dépôt
en préfecture de Bourges le

30/10/2023

Et publication ou notification du

30/10/2023

L'an 2023 et le 23 octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Chrstian FERRAND, Maire.

Présents : Mmes BRAS Elodie, DEROUET Catheline, JOUAN Séverine ; MM BOUGRAT Patrick, FERRAND Christian, GANGNERON Antoine, LAUNAY Aurélien, MILLIET Thomas, MOUROUX Francis, POISSON Gérard (arrivée 19h30), SARREAU Philippe

Excusés : Mmes CACHO Magalie (a donné pouvoir à SARREAU Philippe), CAMUZAT Aurélie (a donné pouvoir à BRAS Elodie), CHOLLET Fanny (a donné pouvoir à DEROUET Catheline)

Secrétaire de séance : Mme Elodie BRAS

Tarif salles et électricité

Compte tenu du contexte actuel des hausses tarifaires, et en prenant en considération que les tarifs n'ont pas évolué depuis au moins six ans, le conseil municipal, à l'unanimité (14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), valide la mise en place des tarifs suivants, applicables à partir du 01 janvier 2024.

Foyer Rural

Activités	Personnes de Brécy	Hors commune
Location Associations de Brécy	110€	
Réunion – Vin d'honneur	55€	82.50€
1 Jour	165€	220€
2 Jours	220€	275€
Tables	3€	

La salle du Foyer Rural est mise gratuitement à la disposition des associations de Brécy deux fois par an. Seuls les frais d'électricité sont facturés.

La caution de garantie réclamée aux locataires du Foyer Rural, lors de la réservation, est inchangée, de 300€.

Salle Aupetit

La salle Aupetit est louée exclusivement aux habitants de la commune, et uniquement en dehors des périodes scolaires.

Du 1er novembre au 31 mars :

- ½ journée : 49.50€

- 1 journée : 82.50€

Du 1er avril au 31 octobre :

- ½ journée : 38.50€

- 1 journée : 71.50€

La caution de garantie réclamée aux locataires de la Salle Aupetit, lors de la réservation, est inchangée, de 150€.

Salle de réunion de la mairie – réservée exclusivement à titre professionnel ou associatif

Du 1er novembre au 31 mars :

- ½ journée : 49.50€

- 1 journée : 82.50€

Du 1er avril au 31 octobre :

- ½ journée : 38.50€

- 1 journée : 71.50€

La salle de réunion est mise gratuitement à disposition des associations de Brécy.

Tarifs de l'électricité

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par voix pour, voix contre et 0 abstention, décide :

- de fixer le tarif de facturation de l'électricité du Foyer Rural

- à 0.10 ct/kwh du 01 avril au 30 octobre

- à 0.20 ct/kwh du 01 novembre au 31 mars

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

En mairie, le *26 octobre 2023*

Le maire

Le secrétaire de séance

